



# Pourquoi les avocats sont en colère ?

**Actualité législative** publié le **25/11/2014**, vu **1968 fois**, Auteur : [Maître Thomas Gachie](#)

**Tract de l'Union des Jeunes Avocats de Mont de Marsan pour sensibiliser le public sur les dangers pour la justice de demain avec les projets de réforme du Gouvernement.**

## Avocats en colère !

Les avocats défendent une justice pour tous.

Avoir des droits, c'est bien. Pouvoir les exercer, c'est mieux.

Plus de 9 millions de personnes en France ne peuvent accéder à la justice par leurs propres moyens, et dépendent d'une prise en charge par l'Etat : c'est l'aide juridictionnelle.

Aujourd'hui, cette aide juridictionnelle est en danger.

En dépit des nombreuses alertes lancées depuis des années par les avocats, et alors que la demande de droit ne cesse de croître dans notre pays, l'Etat n'a pas su faire évoluer le budget qu'il lui consacre.

En défendant les bénéficiaires de l'aide juridictionnelle pour une indemnisation symbolique, les avocats assurent à leurs frais le fonctionnement d'un dispositif à bout de souffle.

Si le gouvernement ne réagit pas maintenant, nous connaissons dès 2015 une justice à deux vitesses où chacun sera défendu en fonction de ses seules ressources.

Par ailleurs, le gouvernement a le projet de modifier les règles d'organisation de la profession d'avocat.

Les Landes, troisième département le plus vaste de France, compte près de 400.000 usagers du droit répartis sur 331 communes et 2 Tribunaux de Grande Instance situés à MONT DE MARSAN et DAX.

Cette réforme risque d'aboutir à l'apparition d'un désert juridique dans notre département et nuira à l'accès au droit pour tous.

**Nous ne voulons pas de cette justice-là !**

**Les avocats se mobilisent pour vous aujourd'hui, pour défendre une justice de proximité et accessible à tous.**